

2°) Actualités par le président

- Le président souhaite faire un point de situation sur le Club Commentry - Nérès.
La ligue aurait désormais tous les documents afférents à la dissolution du Club.
Le comité souhaite en avoir également un exemplaire.
La personne qui assurait la présidence du club a fait parvenir à tous les clubs de natation de l'Allier un chèque d'un montant de 500 euros.
Il a fait parvenir récemment au Président un chèque bancaire d'un montant d'un peu plus de 4 500 euros à l'ordre du Comité.
A l'unanimité des membres présents, il est décidé que cette somme est consignée par le comité pour une durée de 2 ans (jusqu'à la fin de l'olympiade). Elle pourrait servir si un nouveau club de natation se crée sur le secteur Nérès Commentry. Après cette date, il appartiendra aux membres de l'instance en place de décider de la destinée de cette somme.

A terme, cette somme si elle n'est pas utilisée tel défini ci-dessus, elle sera affectée dans le budget de fonctionnement du comité.

- Depuis le 16 décembre 2021, Big wood natation est affilié à la Fédération française de natation.
De ce fait, le club détient des codes extranet mais son intervention est pour l'instant uniquement prévue en section Eau libre (Edf Aqua Challenge - Coupe de France). Le club assurera la gestion des compétitions.
Laurent Robin demande à ce que soit communiqué le nom des membres du bureau pour la mise à jour du site internet du Comité.

- Le Président fait un point sur les relations avec la ligue Auvergne Rhône Alpes.
La réunion du 08 janvier 2022 initialement prévue à Vichy est annulée et organisée à Lyon à la même date. C'est une décision unilatérale du Président du Commission des territoires.
Les comités n'ont toujours pas de contrat d'objectifs, donc pas de lien contractuel pour établir une règle sur la rétrocession sur les licences.
Le Président de la commission sportive a démissionné et a été remplacé par Guy Larroca (désignation par le Président).

La convention des championnats régionaux a été adressée postérieurement à l'organisation de la manifestation à Vichy VVAN.

3°) Point sur la saison sportive - 4^{ème} trimestre 2021 par Jérôme Lathène

Cf tableau en annexe au présent document.

Plusieurs membres du comité font remonter leur inquiétude quant à la disparité des effectifs selon les sections du fait des difficultés rencontrées avec la crise sanitaire., ainsi que sur le niveau difficile à atteindre pour les jeunes.

La Coupe Franck Esposito et la Coupe des territoires en jeunes devraient se dérouler 14 et 15 mai 2022. Cette année un nouveau programme est imposé : lieu non validé ni les dates, sujet en attente.

Comme suite à la démission du comité du responsable de la commission des masters, il convient de désigner un nouveau membre pour le remplacement. Il est décidé que ce serait Christine Bouchard qui assurerait cette fonction, et elle sera épaulée par Michèle Laporte.

4°) Les finances

Il reste quelques détails à régler pour les courriers adressés par la Banque suite à l'Assemblée Générale.

La trésorière présente l'état des comptes. Elle souligne qu'il faudrait envisager une gestion plus rigoureuse des stocks des équipements (bonnets, tee-shirts...) Le Président dispose de tableaux de suivi qu'il transmettra.

Elle demande dans la mesure du possible que les chèques reçus lui soient transmis lors des compétitions en les remettant à des membres du club de Montluçon natation.

5°) Informatique

Les compétitions du début d'année 2022 seront à mettre à jour.

Le Président a demandé d'effectuer des démarches pour envisager l'achat d'un boîtier « accès internet » pour le secrétariat lors des compétitions. Il ne devrait pas y avoir de partage de connexion via les portables personnels.

Le Président a appris que du matériel avait été prêté pour une compétition (non organisée par le comité). Il ne s'oppose pas au prêt de matériel mais dans un souci de bonne gestion, il souhaite qu'à l'avenir une demande soit faite en amont auprès du secrétariat (par courrier ou mail par exemple).

6°) Officiels

Il est constaté un manque de chronomètres au bord des bassins.

Il faudrait de nouveau sensibiliser les parents à s'impliquer dans le suivi des enfants en compétition.

Il est rappelé que la ligue autorise la décentralisation de la formation des chronomètres et qu'il existe des supports.

De plus, le règlement du programme sportif impose un ratio compétiteurs/chronomètres. Si ce dernier n'est pas respecté le comité serait contraint d'imposer des amendes aux clubs qui se présentent en compétitions avec un effectif de nageurs sans le nombre de chronomètres exigé.

7°) Natation artistique

Le Club de Moulins participe désormais aux compétitions et parmi ses membres il y a une juge.

La Présidente de l'ASPTT Montluçon n'a pas de nouvelles du Club de Vichy.

Le Président du comité l'informe qu'il y a eu un gala de ce club de Vichy Dôme la semaine précédente cette réunion.

8°) Water Polo

Une bonne progression des équipes U13, U15 et U17. Pour l'équipe 1, le résultat reste mitigé.

9°) Questions diverses

La Fédération a fait passer un message pour sensibiliser les organisateurs de compétitions sur l'accueil adapté qui doit être fait aux participants handisport.

Lors de la dernière assemblée générale du club de Vichy, Thierry Lefaure a été élu Président et désormais Laurent Bravard assurera le secrétariat.

Le Comité Départemental Olympique et Sportif est en cours de constitution avec le soutien du Conseil Départemental de l'Allier.

Une réunion aura lieu à Moulins le 04 février 2022, le Président du comité est absent du département. Bernadette Garçon, secrétaire générale représentera le comité de natation.

Le Président rappelle aux membres du comité qu'il faut passer le message auprès des Présidents de Clubs quant au délai pour les dossiers de médailles jeunesse et sport et proposer des récipiendaires.

Les demandes doivent être adressées à la secrétaire générale qui assurera la transmission aux services de l'Etat pour instruction : la date limite est fixée au 1^{er} février 2022.

La prochaine réunion se déroulera au mois de mars 2022 selon le contexte présentiel ou visio.

La secrétaire générale.